

Programme anti-inflation

Je pensais que d'autres orateurs soulèveraient certaines des questions que j'ai abordées cet après-midi, mais je me rends compte que la Colombie-Britannique est bien loin d'ici et malheureusement, la plupart de mes collègues de cette province sont absents cet après-midi. Je me suis donc senti obligé de fournir des renseignements complets là-dessus, car nous serons appelés plus tard à nous prononcer sur cette motion. Le chef de notre parti a déjà fait savoir qu'il n'entendait pas appuyer la motion, et j'estime que si j'ai accompli quoi que ce soit au cours des brèves minutes qui m'ont été allouées, j'ai dit certaines des choses qui devaient être dites, bien que j'en aie encore beaucoup à dire. Je termine maintenant avec la satisfaction d'avoir jeté un peu de lumière sur les motifs qui ont présidé à la présentation de cette motion peu habituelle.

Des voix: Bravo!

M. Herb Breau (Gloucester): Quiconque lit cette motion, madame l'Orateur, ne peut manquer de se demander si le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) qui a inscrit cette motion au Feuilleton a lu le Livre blanc que le gouvernement a déposé le 14 octobre dernier. Il nous a dit que le programme anti-inflation que le gouvernement a présenté ne réussirait pas à contrôler les prix. C'est à voir. Il nous a dit qu'il ne contrôlerait pas efficacement les profits ni les honoraires. J'aimerais bien que le chef du NPD se donne la peine de lire les pages 16, 17, 18 et une partie de la page 19 et qu'il me dise pourquoi, à son avis, les prix et les honoraires ne seraient pas effectivement contrôlés.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): S'il le dit, c'est bien parce qu'il les a lues ces pages.

M. Breau: Je n'ai rien entendu dans son exposé d'aujourd'hui qui me prouve que ce programme est voué à l'échec. Je dirai un mot un peu plus tard du contrôle des prix. Il a dit que le programme était injuste à l'égard des travailleurs et des salariés canadiens. C'est un aspect dont j'entends traiter cet après-midi car, lorsque les gens parlent des salariés, ils songent le plus souvent aux syndicats, au mouvement syndical et aux travailleurs.

J'ai toujours été étonné que les néo-démocrates, qui, jusqu'aux dernières élections, n'avaient jamais réussi à faire élire un seul député à l'est de la vallée de l'Ouataouais—ils en ont un maintenant et, connaissant ses antécédents, j'espère qu'il pourra ramener le parti à la réalité et leur montrer que, lorsqu'ils parlent du peuple et en particulier des travailleurs, ils ne devraient pas parler uniquement des syndicats et donner aux gens qui sont à leur tête plus de pouvoir au sein de l'économie...

Une voix: Il sort droit de l'océan.

M. Breau: A cause de mes antécédents et à cause de l'intérêt que j'ai porté à la politique, je me préoccupe des gens, et particulièrement des économiquement faibles, des gagne-petit, et je dois dire que depuis que j'ai été élu au Parlement en 1968, mis à part toute rhétorique, et mis à part l'appui à certains programmes sociaux qui viennent vraiment en aide aux petites gens dans la société, en ce qui concerne les traitements ou les salaires, j'ai constaté que le NPD n'est pas le seul parti, n'est pas nécessairement le seul porte-étendard dans la lutte pour les plus faibles.

[M. Johnston.]

Je comprends que lorsqu'on est le député d'une circonscription donnée on tende à défendre les intérêts de ses commettants. Je me rappelle la croisade menée en 1970, 1971 et 1972 par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) contre le ministère de l'Expansion économique régionale quand ce dernier en était encore à ses débuts. Le député était à l'affût des cas de subventions destinées aux provinces de l'Atlantique ou à d'autres régions marginales et s'employait à les dramatiser et à les exagérer sans aucune indulgence pour le programme naissant. Parce que cela était bien vu des Travailleurs unis de l'automobile ainsi que des travailleurs de Toronto et de certaines autres régions voisines de sa circonscription, il a poursuivi sa croisade contre ce programme.

● (1620)

M. Broadbent: J'invoque le Règlement, madame l'Orateur.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le député veut-il invoquer le Règlement ou poser une question?

M. Broadbent: J'espère que le député corrigera l'impression qu'il vient de laisser.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Il s'agit clairement d'une discussion, et non d'un rappel au Règlement.

M. Broadbent: Madame l'Orateur, je n'étais pas encore arrivé à mon rappel au Règlement.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député fait-il un deuxième rappel au Règlement?

M. Broadbent: J'aimerais expliquer le premier. A mon sens, on ne doit pas prêter de motifs aux députés, de quelque côté qu'ils soient. Le député prêtait des motifs à des propos que j'ai tenus par le passé, ce qui selon moi n'est pas conforme au Règlement. Deuxièmement, si le député se reporte au dossier du ministère de l'Expansion économique régionale, il découvrira que son propre ministre a reconnu les erreurs dans le programme sur lequel j'ai attiré l'attention. Son allusion aux motifs que cachait mon objection me surprend de la part d'un député d'une telle expérience.

M. Breau: Madame l'Orateur, je dois dire tout d'abord que je rejette totalement et catégoriquement la suggestion que j'ai fait un procès d'intention. Je cherchais à savoir pourquoi le député adoptait habituellement une certaine position vis-à-vis certains programmes du gouvernement. Je conviens que certains programmes du ministère de l'Expansion économique régionale n'ont pas eu un succès complet.

M. Broadbent: Ils n'ont pas eu de succès complet dans tous les cas que j'ai cités.

M. Breau: Il est ironique de voir que c'est dans le cas particulier que le député a dramatisé et exagéré, le cas Michelin, que le ministère a remporté ses plus beaux succès. Le député est un chef de parti national; aussi vais-je lui donner une chance, vu qu'il n'en est qu'à ses débuts. Si ses connaissances étaient à jour, il connaîtrait exactement les problèmes que le ministère a eus. Mais d'après les discours qu'il a faits ici et ailleurs, j'ai conclu qu'il est à mille lieues de comprendre le problème réel de développement régional, bien que j'espère qu'il va apprendre.